

DÉPARTEMENT
DE LA MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
D'ÉPERNAY

VILLE DE SÉZANNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 29 juin 2023

.....

L'an deux mil vingt-trois, le 29 juin à dix-neuf heures vingt minutes,
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 23 juin 2023.

Etaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. THUILLIER, M. MILLOT, Mme BARCELO, M. BACHELIER, M. PERRIN, Mme CHARPENTIER, M. LOUIS, Mme BASSELIER, M. DE ALMEIDA et Mme GUERITTE.

Etaient absents et excusés : M. GERLOT, M. LAJOINIE, Mme DANTON-GALLOT, Mme BLED, Mme DE SOUSA, M. MONTIER, Mme DA SILVA, Mme LEMAIRE, M. QUINCHE, Mme PICOT, M. LÉGLANTIER, M. ADNOT et M. ODUNCU ; M. GERLOT, Mme DE SOUSA, M. MONTIER, Mme DA SILVA, Mme LEMAIRE et M. ODUNCU ayant respectivement donné pouvoir à Mme GUÉRITTE, M. MILLOT, M. HEWAK, Mme CHARPENTIER, M. LOUIS et M AGRAPART.

Mme Karine CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Réfection de la roue à aubes du Moulin de Broyes – Demande de soutien LEADER

SV/N° 2023 - 06 – 09

Mme Karine Cabartier, Adjointe au Maire, expose qu'au début des années 80, la Ville a mené une opération programmée d'amélioration de l'habitat dans le quartier de Broyes, qui a notamment permis la préservation et la remise en état de la roue à aubes d'un ancien moulin situé sur le ru des Auges à l'époque où le ru était encore à ciel ouvert dans ce secteur, pour témoigner du passé de ce quartier.

Au fil des ans, cet élément du patrimoine et de l'histoire de Sézanne s'est dégradé, et la Ville souhaite le remettre en état.

Les travaux envisagés sont les suivants : démontage de l'ensemble des boulons avec nettoyage et conservation, fabrication de 12 nouvelles formes et repose, vidange de la fosse, déblocage du système de rotation, changement de la totalité des 2 grands cercles, changement de 6 rayons, changement de 35 lames de plancher à l'intérieur du tambour ; les pièces de bois seront en vieux chêne brut avec surfaces rustiques.

Cette opération serait susceptible de bénéficier d'un soutien dans le cadre du programme LEADER 2014/2023 du Pays de Brie et Champagne, à hauteur maximale de 64% du montant HT.

En exercice : 27
Présents : 14
Pouvoirs : 6
Pour : 20
Contre :
Abstentions :

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Nature	Montant HT	Origine	Montant
Restauration de la roue à aubes	8 285,75 €	LEADER (FEADER) [64%]	5 302,88€
		Ville de Sézanne [36%]	2 982,87 €
TOTAL DÉPENSES	8 285,75 €	TOTAL RECETTES	8 285,75 €

Après examen en réunion privée des commissions,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Article 1 - approuve le projet et le plan de financement présentés ci-dessus

Article 2 - s'engage à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions réellement obtenues

Article 3 - sollicite une subvention au titre du programme LEADER 2014-2023

Article 4 - autorise le Maire à signer tout acte se rapportant à cette demande.

Pour extrait certifié conforme.

Signé :
Le Maire,
Sacha HEWAK